PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE LUNDI 5 JUIN 2023, À L'ÉCOLE
À 18 H

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nadia Bergeron	Parent
Madame Cindy Dallaire	Parent
Madame Esther Angèle Youbi	Parent
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame Daphné Letendre	Enseignante
Madame Suzie Longtin	Technicienne en éducation spécialisée
Madame Pauline Martin Paquet	Directrice
Madame Éliane Montembeault	Enseignante
Mathilde Pinsonneault	Élève
Madame Josée Proulx-Chouinard	Enseignante
Monsieur Yury Fesko	Parent

ÉTAIENT ABSENTS :

Mélisa Cheriet	Élève
Madame France Jolin	Parent
Madame Lyne Massicotte	Parent
Monsieur Stéphane Labbé	Animateur à la vie étudiante

INVITÉ :

Madame Sophie Tourangeau	Directrice adjointe

1. **MOT DE BIENVENUE.**

   Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Bergeron déclare la séance officiellement ouverte, à 18 h 55.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**
   (CÉ-22-23-1215)

   IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanne Elkin
   QUE les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   3.1. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2023;
   3.2. Suivi au procès-verbal du 15 mai 2023;
4. Parole du public;
5. Présentation des projets d'activités, de sorties et de financement *(document 2129);*
6. Services aux élèves 2023-2024;
7. Adoption de plan de lutte contre l'intimidation et la violence *(document 2130);*
8. Protocole d'entente au sport-études – Baseball;
9. Sondage sur le port d'un demi-uniforme (N. Bergeron);
10. Parole aux élèves;
11. Parole au personnel;
12. Parole au représentant au comité de parents;
13. Mot de la direction;
14. Mot de la présidente;
15. Correspondance;
16. Varia;
    16.1. Augmentation de la cotisation au PÉI;
    16.2. Assemblée générale annuelle des parents.
17. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL :

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2023. (CÉ-22-23-1216)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yury Fesko
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 15 mai 2023 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2023.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS, DE SORTIES ET DE FINANCEMENT (DOCUMENT 2129).

Madame Martin Paquet informe que la demande de projet de financement déposée n'aura pas lieu.

6. SERVICES AUX ÉLÈVES 2023-2024.

Madame Martin Paquet présente la répartition des ressources pour l'année scolaire 2023-2024.

7. ADOPTION DE PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (DOCUMENT 2130). (CÉ-22-23-1217)

Madame Martin Paquet présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzie Longtin
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école pour l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté par la direction.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PROTOCOLE D'ENTENTE AU SPORT-ÉTUDES – BASEBALL. (CÉ-22-23-1218)

La direction informe d'une nouvelle entente entre la fédération Baseball Québec, le mandataire Marquis de Montréal et le Sport-études à l'école Louis-Philippe-Paré. Ce protocole d'entente prendra effet le 14 août 2023. Pour l'année scolaire 2023-2024, un élève-athlète est admis au programme.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Cindy Dallaire
QUE les membres du conseil d'établissement adoptent ce nouveau programme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SONDAGE SUR LE PORT D'UN DEMI-UNIFORME (N. BERGERON).

Madame Bergeron nous présente les résultats du sondage aux parents pour le port d'un demi-uniforme pour l'année scolaire 2024-2025. Le sondage a été complété par 1035 parents et les résultats sont les

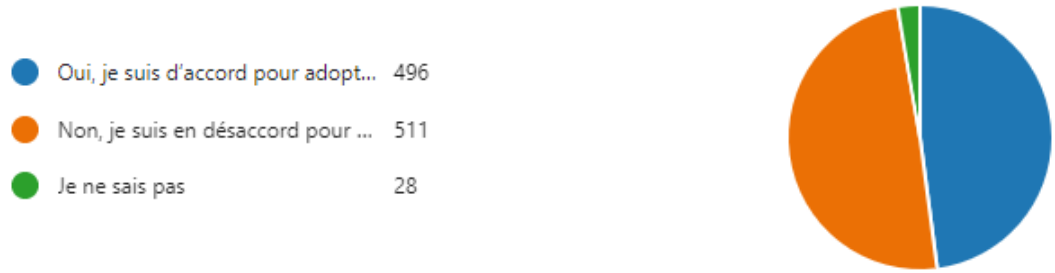

suivants :

Quelques parents ont transmis leurs recommandations via courriel.

Par la suite, la direction présente les résultats des membres du personnel. 123 membres du personnel ont répondu et les résultats sont les suivants :

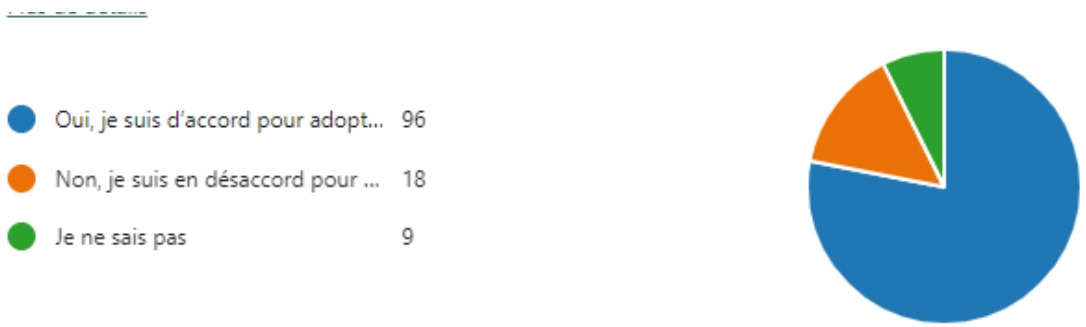

Étant donné les résultats, il est convenu de procéder à un sondage auprès des élèves pour permettre de trancher. Il est déterminé que le sondage sera fait par bulletin de vote au mois de septembre.

10. PAROLE AUX ÉLÈVES.

Mathilde Pinsonneault informe qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis le dernier conseil d'établissement et qu'elle n'a pas de sujet à aborder.

11. PAROLE AU PERSONNEL.

Madame Daphné Letendre souligne la belle semaine de LPP en spectacle et la qualité du spectacle. Elle informe également que le comité bal des finissants travaille actuellement à la préparation du bal des finissants.

12. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS.

Monsieur Fesko nous informe que la dernière rencontre a eu lieu le 31 mai 2023. Les sujets abordés :

- ✓ La nouvelle procédure pour la gestion des plaintes par le CSS et le protecteur national de l'élève;
- ✓ Monsieur Fesko a été élu au poste de représentant au Conseil exécutif pour le 3e district;
- ✓ Un élève de l'école Louis-Philippe-Paré, Lucas Faucher, a été reconnu par le Comité de parents pour son engagement scolaire;
- ✓ La prochaine rencontre aura lieu le 14 juin 2023.

13. MOT DE LA DIRECTION.

Madame Martin Paquet informe les membres des principaux dossiers en cours :

- ✓ Planification scolaire;
- ✓ Tâches enseignantes;
- ✓ Séance d'examen;
- ✓ Merci pour la belle année;

14. MOT DE LA PRÉSIDENTE.

Madame Bergeron revient sur l'année qui vient de s'écouler et remercie les membres, ainsi que la direction pour leur collaboration et leur participation lors des rencontres. Elle souhaite un bon été et une belle fin d'année scolaire à tous.

15. CORRESPONDANCE.

Aucune.

16. VARIA.

16.1 AUGMENTATION DE LA COTISATION AU PÉI.

(CÉ-22-23-1219)

Dans le but de se conformer avec les autres établissements qui dispensent le programme du PÉI, il est demandé d'augmenter la cotisation annuelle de 5 $.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Esther Angèle Youbi
QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'augmentation de la cotisation au PÉI.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

16.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 20 septembre 2023. Pour la prochaine année, trois postes seront en élection.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Proulx-Chouinard propose la levée de l'assemblée à 20 h 12.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pauline Martin Paquet	Nadia Bergeron
Directrice	Présidente